



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2016
Compte rendu**

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 14 janvier 2016

Le vingt et un janvier deux mil quinze, à vingt heures quinze, le conseil municipal de la commune s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents : Mesdames Mylène BORDE, Véronique BOUHOURS, Martine RENARD, Messieurs Stéphane BEGEY, Jean-Luc BRUNEAU, Christian GARRET, Jacky JOUANNEAU, Christian MICHENEAU, Marc QUID'BEUF, Fabrice TERCINET

Monsieur Jean-Pierre GASCHET rejoint le conseil à 20 h. 45.

Etaient absents excusés: Madame Muriel OUDIN, Messieurs Stéphane PRIMAULT, Christophe ROUSSEAU

Monsieur Stéphane BEGEY a été nommé secrétaire de séance.
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Madame Muriel OUDIN donne pouvoir à Stéphanie WERTHEIMER.
Monsieur Christophe ROUSSEAU donne pouvoir à Marc QUID'BEUF.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au **jeudi 25 février 2016**

Point sur les différentes activités du Conseil Municipal depuis le 8 décembre 2015

Spectacle de Noël des enfants : la moitié des familles dont les enfants sont à l'école étaient présentes. Un mot a été mis dans les cahiers d'élèves par Madame le Maire relevant la faible participation des familles. Le conseil souhaite être mis au courant avant l'envoi de ce type de courrier.

Nouveau *colis du CCAS* : les colis de produits régionaux ont été très appréciés.

Repas de Noël avec les agents : tout s'est très bien déroulé, les agents ont apprécié.

Vœux du Maire : 150 personnes étaient présentes. Le powerpoint présenté lors de la cérémonie sera repensé pour l'année prochaine

Restauration scolaire : l'Hôpital nous demande si nous souhaitons les mettre en concurrence pour la rentrée de septembre 2016. Madame le Maire accompagnée de Madame Muriel OUDIN, adjoint aux Affaires Scolaires a été invitée par le Maire de SAUNAY qui fait appel à ce prestataire pour les repas des enfants de leur école afin de tester. Vu que le marché public se termine en juin 2016 un cahier des charges sera prochainement mis en place.

Electricité : Monsieur Christian GARET informe le conseil municipal des différents rendez-vous pris pour avancer sur la mise en conformité de l'électricité sur le réseau éclairage public et l'école.

SIEIL:

- Une subvention à 90% est donnée par le SIEIL aux collectivités locales.
- Des bornes recharge rapide pour véhicules électriques ont été installées sur le département, d'autres seront installées prochainement.

Syndicat de la Brenne : divers travaux sont en cours. Au niveau des 3 passerelles le pont est à refaire prochainement. Le financement n'étant pas prévu par le syndicat à ce jour, il n'est pas possible de prévoir la réparation immédiatement. Des études seront cependant mises en œuvre prochainement.

Internet

- Une refonte du *site internet* a été faite qui n'est pas totalement achevée.
- Le serveur de l'école étant dans un local inadapté, il va être changé de place prochainement.

Assainissement :

- Madame le Maire a fait une demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux d'assainissement et de raccordement au réseau de la laiterie et des futures toilettes publics.
- Une rencontre avec Monsieur MOTTEAU a permis de préparer un travail avec la commune de CHATEAU-RENAULT.

Voirie :

- Différents lieux ont été visités avec une entreprise pour établir des devis permettant d'estimer les coûts de travaux.
- Pont de la Chauvinière : Monsieur Christian GARET a rencontré le Maire d'AUTHON afin de voir les sens de circulation possibles sur le pont de la Chauvinière.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU du 8 décembre 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

PLANNING DES CONGES ELUS ET PERSONNELS

Madame le Maire souhaite que soit instauré un planning sur 3 mois des absences des élus et du personnel qui devra être mis à jour tous les mois afin de permettre de pallier les absences de chacun absences.

Le conseil municipal est d'accord que le maire et les adjoints donnent leurs périodes d'absences au secrétariat afin d'assurer une permanence

Le conseil précise aussi que les agents sont gérés par le secrétaire de mairie qui devra faire un planning prévisionnel des leurs absences.

CONSULTATION CDG 37 POUR L'ASSURANCE DES RISQUES FINANCIERS

Madame le Maire informe que la commune adhère à une assurance par l'intermédiaire du CDG 37 pour garantir les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, invalidité et accidents imputables ou non au service. Ce contrat arrive à échéance au 31 décembre 2016. Il est précisé qu'une étude de tarif l'an passé a révélé que l'assurance par le CDG 37 était la plus intéressante et la moins onéreuse. Afin que le CDG 37 puisse négocier le futur contrat au nom de la commune, le conseil municipal a délibéré et, à l'unanimité, autorise le CDG 37 à prospecter pour la commune.

Proposition de l'organigramme de la commune

Madame le Maire propose d'approuver l'organigramme clairement établi de la commune

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPOUVE** l'organigramme de la commune.

ASSAINISSEMENT LA TOUCHE

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune de Château-Renault nous propose de mettre en place conjointement un débitmètre au point de recollement situé en bas de la Touche afin de faire des comparaisons avec la consommation d'eau et les eaux rejetées.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPOUVE** que la commune participe financièrement, pour moitié, au coût de la pose d'un débitmètre au point de raccordement de CHATEAU-RENAULT.

TAXE D'INHUMATION

Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal sur la possibilité d'instaurer une taxe d'inhumation.

Le conseil municipal propose de créer une commission pour étudier les tarifs et taxes pour le cimetière. Cette étude sera présentée à un prochain conseil municipal

CONVENTION UFCV POUR L'ALSH

Madame le Maire informe le conseil municipal que la convention avec l'UFCV qui va permettre de maintenir l'ALSH jusqu'à fin juin a été présentée aux communes de Monthodon et Neuville-sur-Brenne qui ont donné leur accord pour qu'elle puisse être signée.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de la signer au nom du groupement de communes qui mènera l'ALSH jusqu'en juin prochain

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec l'UFCV jusqu'au 30 juin prochain et ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- **d'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à son bon fonctionnement.

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMUNES POUR L'ALSH

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a signé une convention avec les communes de Les Hermites, Monthodon et Neuville-sur-Brenne pour l'organisation de l'ALSH de 2012 à 2014 puis un avenant qui l'a prolongée jusqu'au 31 octobre 2015. Suite au retrait de Les Hermites, il faut maintenant signer une autre convention afin de maintenir le service jusqu'à la fin juin 2016 . La convention établie et proposée au deux autres communes partenaires est en annexe 4.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec les commune de MONTHODON et NEUVILLE SUR BRENNNE jusqu'au 30 juin prochain et ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à son bon fonctionnement.

REUNION COMMISSION IMPOT

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut réunir la commission pour impôts directs et qu'il faut fixer une date.

EXPOSITION BAUCHANT

Madame le Maire informe le conseil municipal que Madame BAUCHANT souhaite prêter des reproductions de tableaux pour que la commune puisse les exposer en extérieur.

Le conseil municipal donne une réponse favorable et demande à ce qu'une convention soit signée établissant les modalités de cette exposition. L'endroit où les tableaux seront exposés sera précisé au prochain conseil municipal.

SALLE DES FETES

Un compte rendu d'un état des lieux de la salle des fêtes est fait par Jean-Luc BRUNEAU. Une date de commission est fixée afin d'avancer sur ce dossier et notamment sur les nouveaux tarifs.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG

Madame le Maire demande à chacun de réfléchir à cet aménagement du centre bourg afin de faire avancer le projet. Elle rappelle que l'assainissement qui sera créé en 2016 en est la première étape. Une délibération sera proposée au prochain conseil municipal pour approuver la demande de subvention.

AFFECTATION DU DON

Un don de 20 000 euros a été fait à la commune. Madame le Maire demande au conseil de réfléchir à son affectation. Jean-Pierre GASCHET rappelle que le donateur avait souhaité que cette somme soit allouée pour un projet envers les enfants.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Véronique BOUHOURS demande s'il est possible que l'agent communal déneige aussi la route de Bergette.

Il est précisé que cela n'est possible que dans le cadre d'une convention avec la commune d'AUTHON. La demande sera étudiée.

Monsieur Marc QUID'BEUF demande s'il est possible que les boîtes des Sidex remplacées par des boîtes individuelles sur les terrains des habitants puissent être clairement identifiées.

La demande est prise en compte et un moyen d'information auprès des habitants sera mis en place. Monsieur Quid'Beuf demande qu'un rappel à la sécurité routière soit faite auprès d'un habitant du Boulay. La demande est prise en compte et un courrier sera adressé à ladite personne.

Fin de la Séance : 23 heures 50